

Edito :

la parole à Nicolas Eglin

Sous la direction d'Eric Plaisance, en réponse à une demande de la CNAF, un dossier d'études a été publié en mars 2005 sous le titre Petite Enfance et Handicap, La prise en charge des enfants handicapés dans les équipements collectifs de la petite enfance. Cette étude a donné lieu à un certain nombre de préconisations dont certaines me semblent importantes à évoquer ici. Je n'en développerais que 3.

La première est intitulée "**Améliorer l'accès aux structures**". Il s'agit en particulier de développer l'accueil des enfants de 0 à 6 ans en assouplissant les contraintes administratives, de soutenir des dispositifs souples et innovants. Nous l'avons bien vu lors de nos échanges en Ateliers Pro : il n'est pas simple de toujours répondre positivement aux demandes d'accueil d'enfants différents de 4 à 6 ans, du fait de l'organisation même de nos structures, et du fait des règles de financement pour l'accueil des enfants de 4 à 6 ans.

La seconde est "**Soutenir les parents**". La mise en application de la nouvelle loi que nous avons présenté dans l'Info Pro n° 3 devrait permettre de simplifier les démarches d'information et les démarches administratives. Devant être opérationnel au 1er janvier 2006, la Maison Départementale des Personnes Handicapées attend toujours les décrets d'application promis avant la fin de l'année.

Enfin, la troisième est "**sensibiliser, informer et former**". Le réseau Différences & Petite Enfance est clairement engagé dans ces actions. Eric Plaisance insiste sur la nécessité de rendre obligatoire, dans les formations initiales et continues, des modules sur les situations de handicaps et sur les actions d'intégration.

On le voit, le travail effectué localement, dans le cadre du projet social de la Ville de Lyon correspond aux orientations préconisées par ce rapport. Mais il reste encore à faire, au niveau départemental et national !

Cette étude est disponible sur le site de la CNAF ou bien au centre de ressources EnfantDifférent.

Grands-parents d'un enfant différent



Quand l'enfant naît avec une déficience, c'est l'éclatement d'un rêve pour les parents. On pense moins souvent aux grands-parents qui eux aussi vivent un drame déchirant. Ils attendaient l'arrivée de ce cher petit dans un bonheur total, pour le serrer dans leur bras, le voir grandir heureux et fort et rêver pour lui d'un avenir sans nuage. Ils éprouvent une peine indicible tant pour les parents et pour l'enfant que pour eux-mêmes.

"Quand nous avons appris l'état de Philippe, ça nous a bouleversés, comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. (...) il ne s'agissait pas d'une situation temporaire, mais bien à long terme." (Jean, grand-père maternel)

"Moi, j'ai pensé à ma fille en premier. Quelle vie difficile en perspective." (Pauline, grand-mère).

"Quand j'ai su que Philippe avait la paralysie cérébrale, ça a été un choc épouvantable. On ne s'attend jamais à cela. Je me suis dit: leur vie vient de basculer." (Thérèse, grand-mère).

L'aide que peuvent apporter les grands-parents dépend de leur perception de la situation. Certains s'accrochent à l'idée que l'enfant n'a pas vraiment de problème et que, tôt ou tard, il finira par se développer normalement. Dans ce cas, les commentaires et l'attitude des grands-parents risquent de compliquer la vie des parents. Par contre, s'ils réussissent à remplacer leur pitié initiale pour cet enfant (ou leur honte dans certains cas) par de l'amour, à composer avec la situation sans la nier, ni chercher de coupable, à comprendre la peine des parents sans la juger, ils peuvent alors fournir une aide non négligeable à la nouvelle famille.

"Pour aider les parents qui vivent une telle situation, les grands-parents doivent se dépêcher d'accepter et s'acharner à comprendre. Vivre avec la famille pendant deux semaines peut les aider à découvrir l'ampleur des difficultés. Quand ils comprennent bien, ils sont les mieux placés pour donner un soutien..." (Sylvain, papa de Philippe).

De fait, si les grands-parents prennent le temps de comprendre la complexité du quotidien de la famille et l'ensemble des tâches qui lui incombent, ils seront plus en mesure d'apporter une aide réaliste et efficace. Cette aide peut consister en une présence chaleureuse pour écouter les parents sans les critiquer ni les juger, pour recevoir leur trop-plein émotif. Les grands-parents peuvent aussi, à la mesure de leurs moyens, aider les parents dans leur quotidien en gardant occasionnellement l'enfant, en faisant des courses ou en offrant leurs services pour diverses tâches domestiques.

Si les grands-parents se soucient de bien saisir les capacités de l'enfant tout autant que ses difficultés (et que les parents partagent cette connaissance de leur enfant avec eux), ils sauront plus aisément se relier à ce petit et le découvrir au-delà de ses limitations. Ils éviteront ainsi de développer des préjugés qui trouvent souvent leur source dans la méconnaissance et l'ignorance. Ils se rendront compte que cet enfant est avant tout un enfant et qu'il a les mêmes besoins de base que tout autre enfant.

"Une recommandation à donner aux grands-parents dans une telle situation? Je n'en ai aucune, car chacun réagit différemment selon son tempérament, sa façon de faire. Toutefois, les grands-parents peuvent favoriser la cohésion et l'unité de la famille entre les enfants et leurs familles respectives." (Thérèse, grand-mère maternelle).

"Notre recommandation pour des grands-parents qui se retrouvent dans une telle situation? L'amour : ce n'est que ça qui peut régler tous les maux de la terre". (Jean, grand-père).

Francine Ferland est ergothérapeute et professeure titulaire à l'École de réadaptation (Faculté de médecine) de l'Université de Montréal. Elle a publié aux Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine plusieurs ouvrages à l'intention des parents dont **Au-delà de la déficience physique ou intellectuelle: un enfant à découvrir**. Elle a animé un atelier du Réseau Différences & Petite Enfance.

(Texte intégral sur <http://www.enfantdifferent.org>)

A noter : Les dates du Réseau D&PE en 2006

Dès à présent, vous pouvez réserver les dates des prochains rendez-vous du réseau Différences & Petite Enfance : Des Ateliers Pro (réservés aux professionnels) vous seront proposés en matinée de 9h30 à 12h00 les 16 février et 16 mai. Le 30 mars, nous vous proposerons une soirée débat à partir de 20h00

Le Jardin des enfants : une crèche pour tous



Le jardin des enfants

Le Jardin des Enfants a été créé à l'initiative du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce auprès des enfants déficients moteurs.

Il entrait dans le programme de soins et d'accompagnement éducatif de favoriser un accueil précoce en collectivité. Après un temps d'adaptation parfois plus difficile que pour les autres enfants, l'équipe de soin constatait régulièrement de nets progrès. Ils apparaissaient au détour des temps d'accueil, souvent au moment où personne ne s'y attendait. Ces prises d'initiative pour se déplacer, attraper un objet, prendre une cuillère, prononcer un mot, signait une remise en mouvement d'un processus de croissance qui semblait engourdi. C'est ainsi qu'est venue la résolution de créer une crèche qui accueille des enfants porteurs d'un handicap au milieu des autres enfants.

Une création Pionnière

Lorsque le Jardin des Enfants a ouvert en 1990, il y avait peu de précédents. Nous étions allés visiter le Trotte Lapin à Paris et nous avons eu vent d'une crèche de ce type à Caen.

Au Trotte Lapin, Michel Lemetayer, kinésithérapeute de renom, avait créé une crèche à côté de son cabinet de groupe. Il recevait des enfants ayant une déficience avec des enfants de son quartier. Les enfants pouvaient recevoir leur rééducation pendant le temps de crèche.

Le Jardin des Enfants a adapté ce montage au service public en s'adossant au CAMSP et en s'inscrivant dans le premier Contrat Enfance de la Ville de Lyon.

Une crèche pour tous

Les enfants déficients s'adaptent bien à la vie en collectivité à condition que la collectivité s'adapte aussi à eux.

Dans le cas du Jardin des Enfants les enfants porteur d'un handicap souffrent d'une paralysie d'origine cérébrale d'ampleur variable qui va de l'atteinte légère d'un seul membre à une paralysie complète.

Pour leur permettre de partager la vie de tous, il est nécessaire de leur offrir des bras et des jambes d'adultes qui relaient les capacités manquantes. Au toboggan il faut pouvoir les soulever et retenir leur glissade ; avec les petites voitures il faut parfois les faire avancer pour eux; dès qu'on sort dans le jardin il faut un adulte qui joue le rôle de "prothèse" pour leur assurer une mobilité.

Ceci sans oublier les gestes de la vie quotidienne qu'il faut faire pour eux jusqu'à l'âge de 3-4 ans et parfois pour toujours : faire manger, changer, habiller, asseoir...

Dès l'ouverture le Conseil Général a pris en charge 1 poste supplémentaire d'éducateur de jeunes enfants pour six places réservées en permanence à des enfants porteurs d'un handicap.

Un accueil d'enfants porteurs d'une déficience d'une ampleur inhabituelle

Le Jardin des Enfants réserve six places par jour (depuis notre réinstallation dans de nouveaux locaux plus grands), c'est à dire 30 journée-enfant par semaine, de 7h30 à 18h. C'est la possibilité pour les familles d'enfants atteints d'une déficience motrice de bénéficier d'une garde à temps plein si nécessaire.

Bien avant la PSU, le Jardin des Enfants a ouvert aux familles l'éventail complet des possibilités d'accueil, de 2h au temps plein, dans le cadre d'un contrat de mensualisation.

Tous les types de handicap

Les liens privilégiés avec le CAMSP

font que la déficience motrice prédomine. Mais celle-ci recouvre des pathologies très diverses : atteintes neurologiques lors de l'accouchement, encéphalopathies du nouveau-né, troubles du développement du fœtus, infections durant la grossesse, maladies génétiques, enfants accidentés, enfants victimes de sévices ou secoués, maladies métaboliques... Ce sont des affections souvent très graves qui laissent de lourdes séquelles.

De plus des troubles graves du développement psychique peuvent avoir pour symptôme l'incapacité motrice.

Les liens avec le CAMSP ne sont pas exclusifs et le Jardin des Enfants est aussi en réseau avec le Centre Petite Enfance du Secteur de Pédiopsychiatrie, le Geist 21, la PMI et tous les services qui reçoivent des tout petits.

L'accueil "républicain"

Avant l'ouverture, l'équipe qui portait le projet s'est refusée à vérifier auprès de la population de la Duchère si elle était prête à partager la crèche avec des enfants porteurs d'un handicap.

L'idée fondatrice est que tout enfant qui vient avec sa famille frapper à la porte est susceptible d'être accueilli quel que soit le degré de son handicap. C'est un principe qui ne se discute pas, un principe républicain. Tout enfant a sa place au Jardin des Enfants.

Les familles du quartier acceptent du seul fait de l'inscription que leur enfant vive avec d'autres enfants ayant un handicap.

De même, l'équipe de professionnels ne peut restreindre l'accueil d'enfants handicapés prévu à l'agrément. Venir travailler au Jardin des Enfants c'est accepter de garder porte ouverte pour tous.

La question des soins médicalisés

Au Jardin des Enfants sont reçus de plus en plus d'enfants qui ont des soins spéciaux : nourrissage par gastrostomie directement dans l'estomac, anus artificiel avec poche externe,

Le Jardin des enfants : une crèche pour tous

oxygénation par respirateur et bouillie, sonde urinaire...

Une des limites à ce que nous pouvons faire est la nature des soins. Certains sont délégués aux parents : nourrissage par gastrostomie, poche d'anus artificiel, oxygénation. L'équipe a appris à prendre le relais des parents.

Pour les soins particuliers que la puéricultrice ne peut pas déléguer, il arrive que la présence de l'enfant soit limitée à la durée de son temps de service ou qu'un infirmier extérieur vienne faire certains soins indispensables.

Prendre le relais des parents

Lorsqu'un très jeune enfant a un handicap, il est très fréquent que sa mère, parfois son père, suspende son activité professionnelle pour plusieurs années. Plus le handicap est important et plus cela arrive.

L'enjeu du Jardin des Enfants est de permettre dès que possible une reprise d'activité au moins à mi-temps.

L'équilibre de chacun en bénéficie : l'enfant ne prend pas l'habitude d'être l'objet d'une attention exclusive, sa mère peut continuer à avoir une vie sociale normale. Tous sont préparés à une autonomie qui est difficile à retrouver lorsqu'elle n'est pas posée dès les premiers mois.

Pour atteindre cet objectif, 2 jours



d'accueil en crèche par semaine sont le minimum souhaitable. L'enfant bénéficie d'un équilibre de vie, il prend l'habitude que d'autres personnes que ses parents s'occupent de lui pour tout ce qui touche au maternage : repas, sommeil, change, jeu... Les parents, qui souvent peuvent penser qu'ils sont les seuls à savoir s'occuper de cet enfant dépendant, apprennent à le confier complètement.

Entre lieu de soin et lieu de vie : une complémentarité active

Le CAMSP et le jardin des Enfants sont mitoyens. Chacun peut demeurer dans l'orientation qui est la sienne grâce à l'appui de l'autre.

Les rééducateurs du CAMSP vont chercher les enfants au Jardin des Enfants à l'heure de leur rendez-vous. Un passage intérieur permet une communication discrète. Ils les raccompa-

D'autres structures accueillant 1/3 enfants en situation de handicap et enfants valides :

D'autres structures en France proposent un accueil d'enfants différents dans l'esprit d'Une Souris Verte et du Jardin des Enfants. C'est le cas par exemple des structures parisiennes Trotte Lapin, Ramdam, Petit Prince Lumière, mais aussi des structures de l'association APATE : la Maison Dagobert et le Jardin Gulliver. La directrice de la Maison Dagobert, Cécile Herrou, avec la psychanalyste Simone Korff-Sausse, ont réalisé le livre : "Intégration collective de jeunes enfants handicapés: Semblables et différents" aux Editions Erès (Ramonville Saint-Agne). Document disponible au centre de ressources Enfantdifférent.

Ailleurs en France, des structures comme Graffiti's à Rouen ou bien Mandarine à Caen, ou enfin la Maison des Poupies à Nantes proposent un accueil de l'enfant différent depuis plus de 10 ans dans des structures ordinaires. La Maison des Poupies a d'ailleurs fait l'objet d'un article des cahiers de la puéricultrice que vous pouvez télécharger en format pdf à l'adresse suivante : <http://jardin.poupies.free.fr/09-22-Dossier-Puer-170.pdf>

A l'étranger, des expériences intéressantes sont présentées sur le web. C'est le cas des Lucioles en Belgique dont le site internet est <http://users.swing.be/leslucioles/> mais aussi La Coccinelle à Fribourg en Suisse dont le projet en cours d'ouverture est présenté à l'adresse : <http://www.lacoccinelle.ch/coccinelle.html> ou enfin la crèche Topolino au Luxembourg de la fondation APEMH : <http://www.apemh.lu>

Le Jardin des enfants : une crèche pour tous

gnent après leur séance. C'est l'occasion chaque fois d'échanger quelques mots.

Les soignants du Camsp peuvent indiquer une façon d'installer l'enfant, prêter un équipement orthopédique, suggérer un jeu. Les accueillants du Jardin des Enfants rapportent ses progrès, son humeur, leurs préoccupations qui peuvent orienter le soin.

Au fil des jours, par petites touches, les accueillants peuvent s'autoriser à moins se soucier du handicap puisque les soignants en ont la charge, et les soignants peuvent mieux connaître l'enfant dans sa vie quotidienne.

De plus, régulièrement, l'accueillant référent de la crèche et l'éducateur du Camsp qui accompagne l'enfant et sa famille se rencontrent pour faire le point et repenser l'articulation de l'accueil et des soins.

Passer une bonne journée

Chaque jour est à lui-même son propre objectif. Il est rythmé par les temps obligés de la pause-goûter du matin, de la sieste de fin de matinée pour les plus jeunes, du repas de midi où tous les accueillants sont réunis pour aider les plus dépendants qui ne peuvent manger seuls et mangent souvent si lentement, de la sieste d'après midi, du goûter qu'accompagnent souvent des chansons. Et bientôt c'est l'heure des mamans ou des papas.

Le lien est assuré par les temps flous laissés à l'initiative des enfants pour qu'ils inventent sans contrainte leurs jeux, et les moments d'activités proposés à des petits groupes de 4 ou 5 enfants. On y fait musique, lecture, jeux moteurs, peinture, jeux d'eau, puzzles, sorties au jardin, trotteur... Toutes les activités sont partagées par tous sous condition qu'il y ait assez « de bras et de jambes » à disposition des plus dépendants.

Une bonne journée est une journée riche en moments partagés en activités brèves et renouvelées, en temps pour rêver et se laisser porter par la présence des petits et des grands.



Un accueil ouvert sur le quartier et la ville

A partir de deux ans les sorties deviennent possibles. Elles permettent de retrouver d'autres collectivités d'enfants. Le Jardin des Enfants reçoit et rend visite.

D'autres crèches viennent partager chaque semaine un atelier musical, un petit groupe va au Centre Social retrouver des enfants pour des jeux moteurs.

Il y a aussi très régulièrement la Bibliothèque Municipale, les courses au marché, l'exploration du Parc du Vallon tout proche ou les expéditions plus lointaines à la médiathèque ou au théâtre...

L'année est ponctuée par des festivités qui réunissent les crèches du quartier : St Nicolas, galette des Rois, œufs et cloches de Pâques, fête de l'Eté.

La semaine du goût est l'occasion de connaître les traditions des nombreuses origines culturelles qui se croisent au Jardin des Enfants.

L'appui d'un quartier multiculturel

S'installer à la Duchère a résulté d'un concours de circonstances et non d'une intention délibérée. Le Jardin

des Enfants s'en est bien trouvé. Sans qu'on puisse l'affirmer en toute certitude, il paraît probable que le mélange des origines et des cultures produit une tolérance qui fait du handicap une différence parmi d'autres.

L'option du handicap n'a jamais fait question. Si le Jardin des Enfants a constamment refusé du monde ce n'est pas forcément pour les seules raisons économiques ou de commodité.

Les moyens qui ont été mobilisés au nom du handicap - locaux neufs ou personnel plus nombreux et qualifié - sont en retour offerts aux enfants d'un quartier défavorisé dans une réciprocité.

**Pages réalisées
par Michel Boutin
et Brigitte Depardieu**

Le Jardin des Enfants

106, rue Jean Fournier - Lyon 9^e

Tel : 04 78 47 44 76

mail : jardin.enfants@arimc-ra.org

L'ARIMC : Association régionale des I.M.C.



L'association Régionale Rhône-Alpes des Infirmes Moteurs Cérébraux, gestionnaire du Jardin des Enfants, a été créée depuis plus de quarante ans.

C'est une association de parents, qui a pour but :

- Informer, sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics, et obtenir d'eux les moyens de réaliser l'éducation et le développement de la personne infirme moteur cérébrale (IMC).

- Créer, puis assumer la gestion d'établissements adaptés à la spécificité et à la complexité de l'Infirmité Moteur Cérébrale.

- Réunir les personnes handicapées et leurs familles pour étudier et mettre en place, en commun, les meilleurs moyens pour une éducation non seulement motrice, mais intellectuelle, morale, affective, sensorielle, scolaire, technique et créer dans la famille et les établissements un climat favorable à l'épanouissement de tous.

- Entretenir et favoriser une collaboration active avec les médecins, les chercheurs, les psychologues, les rééducateurs, les enseignants et les assistantes sociales, afin d'améliorer sans cesse la condition des personnes IMC.

Association à but non lucratif, l'ARIMC est administrée, à titre bénévole, par des adhérents qui composent le conseil d'administration et le Bureau (Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaires). Ces personnes sont élues par les membres de l'association réunis en assemblée générale.

L'association et ses activités sont financées essentiellement par les

adhésions, les dons et les legs, le fonctionnement des centres par les partenaires financiers.

L'ARIMC aujourd'hui, c'est :

• 650 personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale (IMC) et leurs familles accompagnées par 750 salariés et une centaine de bénévoles.

• Un siège et un service social

• Une Vie associative : grâce à l'implication des bénévoles qui participent activement à des groupes de réflexions, des colloques, à l'organisation des loisirs et vacances, un comité des fêtes, en collaboration avec les établissements et les services.

• Un centre de formation continue spécialisé dans les techniques de prise en charge des IMC.

Pour les enfants :

Une prise en charge de la naissance à l'âge adulte favorisant l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles et corporelles de l'enfant, son autonomie, sa vie sociale et son ouverture sur le monde extérieur grâce aux établissements et services suivants :

• *Centre d'Action Médico-Sociale Précoce CAMSP*

De 0 à 6 ans - 45 places

106, rue Jean Fournier - Lyon 9e

Tel : 04 78 43 21 58

• *Structure multi-accueil*

Le Jardin des Enfants

De 0 à 3/4 ans - 24 places

106, rue Jean Fournier - Lyon 9e

• *Institut Médico-Pédagogique*

Judith Surgot IMP

De 3 à 11 ans - 45 places

3, Chemin des Cytises

69340 Francheville

Tel : 04 78 34 32 83

• *Centre d'Education Motrice Jean-*

Marie Arnion CEM - Internat -

Externat - Classe - IME - IMPRO

de 11 à 20 ans - 120 places

2023, route des Bois

69380 Dommartin

Tel : 04 78 43 58 00

• *Service d'Education Spéciale et de*

Soins à Domicile SESSAD

De 3 à 20 ans - 30 places

Tour Panoramique

Avenue du Plateau

69261 Lyon Cedex 09

Tel : 04 78 43 21 60

et antenne de Villefranche

10 places

427, rue Dechavanne

69400 Villefranche-sur-Saône

Tel : 04 74 02 64 20

Siège social de l'association :

20 Boulevard de Balmont

69009 Lyon

Tel : 04 72 52 13 52

mail : siege@arimc-ra.org

L'ARIMC est membre de la Fédération Française des Infirmes Moteurs Cérébraux.

Plus d'informations sur le site : <http://www.ffaimc.org>

La Valisette de prêt n°1 : La littérature enfantine

La Valisette de prêt n°1 du réseau Différences & Petite Enfance est disponible en deux exemplaires auprès du centre de ressources Enfantdifferent.org.

Nous vous proposons une sélection de livres pour enfants dont les thèmes évoquent, la différence, le handicap, la tolérance et la rencontre.

Cette valisette est empruntable gratuitement pour une durée maximum de un mois et demi par les membres du réseau.

Nous vous conseillons de nous appeler dès que possible pour la réserver au 04 78 60 52 59.

Dans le courant de l'année 2006, nous vous proposerons des interventions "ateliers de lecture" effectuées par des étudiants autour de cette valisette.

Bibliographie - Actus Décembre - Janvier

Eduquer nos enfants à la diversité sociale, culturelle, ethnique, familiale.

Michel Vandebroek.



Editions Erès
ISBN : 2-7492-0527-1
240 pages - octobre 2005
Prix : 23 Euros

L'accueil de la diversité (sociale, culturelle, ethnique, familiale) dans les structures de la petite enfance ne doit pas rester un vœu pieux qui teinte d'exotisme bons sentiments et condescendance. A partir d'une vision globale du développement des tout-petits, Michel Vandebroek propose, dans cet ouvrage, des orientations pédagogiques concrètes pour construire avec les plus jeunes un monde sans préjugés où chacun peut trouver sa place. L'auteur développe des pistes de réflexion pour une pédagogie de la rencontre. Les lieux d'accueil collectif (crèches, haltes-garderies), familial (chez une assistante maternelle) et l'école constituent des espaces transitoires entre la famille et la société, où les enfants vont vivre leurs premières expériences sociales. Dès lors, des questions clés sont au cœur des débats : comment faire pour que chaque enfant soit reconnu avec sa famille dans ces lieux publics ? Comment éduquer les enfants dans la confiance et l'estime de soi ? Comment accompagner ces enfants et leurs familles pour construire les modalités d'un "vivre-ensemble" ?

Disponible au centre de ressources [Enfantdifferent.org](http://www.enfantdifferent.org)

Quelques événements

La 5ème édition du Salon Loisirs, Tourisme et Handicap organisé par Handicap Info 38 aura lieu à Grenoble Alpes Congrès les 3 et 4 février 2006 :

- 50 exposants dans 5 villages : Tourisme, Vacances, Enfants, Sports, Loisirs.
- 2 jours, le vendredi et le samedi de 11 à 19 heures, pour accueillir au mieux les visiteurs, individuels, en groupe ou en famille.
- Animations : orchestre d'enfants, chorale en langue des signes, simulateur de vol en cabine, démonstration de judo et de basket, promenade à cheval ou en calèche, ...
- Entrée gratuite. Parking et transports en commun accessibles. Petite restauration.

Plus d'informations sur :

<http://www.handicap38.org/article.php?sid=2586>

3 février 2006 : Une journée d'études : l'Infirmité motrice cérébrale organisée par L'APETREIMC en partenariat avec La Fondation Motrice au Collège de France - Amphithéâtre Marguerite de Navarre - 11, Place Marcelin-Berthelot Paris V

Programme et inscription : <http://www.espace-evenementiel.com/>

3ème Colloque "Forum Handicap" de Chalon-sur-Saône les 10 et 11 janvier 2006 au Parc des Expositions

Thème 2006 : "handicap et éducation : pour une véritable égalité des chances"

2 journées consacrées aux problèmes et perspectives de la scolarisation des enfants en situation de handicap, depuis la maternelle jusqu'à l'université. 3 demi-journées de débats et propositions, 1 demi-journée de synthèse et de conclusions. Rens : 03.85.93.46.01 ou forumhandicap@wanadoo.fr

A partir du 10 décembre 2005, à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'Homme, Handicap International (HI) lance l'exposition "liberté, égalité, handicapés" simultanément dans 18 villes de France. À travers une exposition de 22 panneaux, HI, par le biais des interpellations de Titeuf, vous invite à découvrir la réalité du handicap aujourd'hui et à prendre conscience que tous les hommes ont les mêmes droits : le droit de travailler, d'être soignés, de circuler librement, d'être éduqués, de s'exprimer, de vivre en sécurité, d'être secourus, d'avoir une vie affective ou encore des loisirs.

Pour tout savoir : <http://www.handicap-international.org/esperanza/site/onglet3/chapitre2/libegahandi/default.asp>. A Lyon, sur les grilles de l'hôtel de ville.

19 décembre 2005 : 1er festival du film Avendicap : aventure et handicap. Près de 10h d'échanges et de rencontres entre sportifs, professionnels de l'image et public, handicapé ou valide. Et une sélection de films, courts et longs métrages, sur le thème du sport en montagne. 4 prix seront remis par un jury composé de personnalités de l'image, du sport

et du handicap.

Lieu : Institut Lumière, 25 rue du 1er film, 69008 Lyon. Entrée libre sur invitation à demander auprès d'Avendicap/ Reliance, ISPEF, Université Lumière Lyon 2, 86 rue pasteur 69007 Lyon.

Le concours des papas bricoleurs

Pour la 9^e année consécutive, Handicap International, Leroy Merlin et leurs partenaires organisent le concours des Papas Bricoleurs. Face à une lacune du marché ou à du matériel spécialisé trop onéreux, les familles en situation de handicap sont conduites à pratiquer le système D. Ce concours a pour objet de récompenser l'ingéniosité des parents, amis, proches d'enfants et adultes handicapés qui innovent tous les jours pour améliorer leur vie quotidienne. Concours parrainé par Jérôme Bonaldi du 3 décembre 2005 - 28 février 2006. Plus d'informations sur : http://www.handicap-international.org/esperanza/site/onglet4/chapitre1/papa_menu.asp

Du côté de la Souris Verte

Des formations

Une Souris Verte Formation propose une session spécifique de 4 jours "Accueillir un enfant différent" à destination des assistantes maternelles. Les 13 et 14 mars et 27 et 28 mars 2006 à Lyon. Plus d'infos au 04 78 60 52 59.

La prochaine session de formation "Accueillir un enfant différent" à destination des professionnels de la petite enfance de 6 jours aura lieu : Les 15/16 mai, les 29/30 mai et les 12/13 juin 2006 à Lyon.

Un site internet en avant

<http://www.hoptoys.com/>

HopToys, Solutions pour enfants exceptionnels : HopToys a créé une sélection unique d'outils actuels et pratique pour "apprendre en jouant" à la maison, en thérapie ou en milieu éducatif, parce qu'un enfant "exceptionnel" est avant tout un enfant. Vous pouvez commander sur le site internet ou bien demander l'édition papier du catalogue.

Adresse mail : contact@hoptoys.com

Adresse postale : HopToys - BP 236 - 34402 Lunel Cedex - Tel : 04 67 13 81 10

Info Pro n°5

la lettre du réseau D&PE

Responsable de la Publication :

Nicolas Eglin

Réalisation : Une Souris Verte

Une Souris Verte - Centre Enfantdifferent.org

279/281 rue André Philip - 69003 Lyon

Tel : 04 78 60 52 59

mail : info@unesourisverte.org

<http://www.enfantdifferent.org>

Diffusion gratuite pour les membres du réseau D&PE